

# GUILERS

MAG'



n°22

JUILLET 2016

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE GUILERS

FÊTES  
MARITIMES INTERNATIONALES

**BREST**

**2016**



# Sommaire

- 2 ÉDITO DU MAIRE
- 3 ACTUALITÉS COMMUNALES
- 4 SÉCURITÉ
- 5 FINANCES
- 6 7 URBANISME – VOIRIE
- 8 CITOYENNETÉ – CCAS
- 9 SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE
- 10 11 JEUNESSE
- 12 LA GUILTHÈQUE
- 13 LES INTERVIEWS
- 14 SPORTS – VIE ASSOCIATIVE
- 15 EXPRESSION LIBRE
- 16 ÉVÈNEMENTS

## ÉDITO DU MAIRE

**Pierre OGOR**

Maire de Guilers  
Directeur de Publication



22<sup>ème</sup> édition de notre Guilers mag' : c'est sans doute la dernière édition dans son format actuel.

En effet, nous avons décidé de modifier certains de nos modes et supports de communication. La recherche de modernité dans l'information nous a amené à une réflexion générale sur ce qu'attendaient nos concitoyens...

Pour faire simple, chaque génération à ses habitudes et nous devons nous adapter. D'ici à la fin de l'année, voire début 2017, nous mettrons en place de nouveaux supports comme les réseaux sociaux, en complément du site internet. Nous revisiterons également notre Guilers mag', en le modernisant et en augmentant sa fréquence. Et oui, l'activité est très riche sur la commune et le support actuel ne nous permet pas d'informer la population sur tous les sujets en temps voulu.

Le Guilers mag', dont la parution est très appréciée des Guilériens sera maintenu ; comme les Nouvelles de Guilers qui constitueront toujours la base hebdomadaire de l'actualité communale.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous !

Pierre OGOR.

### Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle  
BP 73 - 29820 GUILERS  
Tél. : 02 98 07 61 52  
Fax : 02 98 07 46 44  
Courriel : ville@mairie-guilers.fr  
Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :  
Pierre OGOR - Laurie JEGADEN  
Photos : Service Communication  
Création, réalisation, impression :  
CERID - 31 rue Frédéric Chopin  
BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 400 exemplaires  
Dépôt légal : Juillet 2016

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante :  
laurie.jegaden@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

## Souvenir Français

En septembre 2014, la commune avait fêté les 70 ans de la libération de Guilers. L'événement avait rencontré un véritable succès populaire autour du char Sherman le Montereau, conduit durant la seconde guerre mondiale par Louis Tréguer, pilote au sein de la 2<sup>e</sup> DB.



À l'initiative du Souvenir Français, les images tournées à cette occasion ont été regroupées dans un DVD. La vente de ce dernier, accompagné d'une boîte de gâteaux bretons aux couleurs de la libération, a rapporté 300 € à l'association. La moitié du bénéfice a été reversé au centre communal d'action sociale.

# LES AGENTS COMMUNAUX DE L'ÉCOLE CHATEAUBRIAND

## Actualités Communales

Chaque jour, la garderie Chateaubriand ouvre ses portes aux écoliers dès 7h15.

L'équipe est composée de Charlène Bleunven, directrice de l'Accueil de Loisirs périscolaire, Christine Le Bechennec, Sylvie Kerboul, Sylviane Lafrasse et Delphine Potin.

Les animatrices périscolaires encadrent les enfants sur les temps de garderie. Les activités sont variées : dessin, jeux de société ou encore lecture. Pendant la garderie du matin, un petit-déjeuner est proposé aux enfants arrivés avant 8h. Les animatrices périscolaires ont aussi en charge le service de cantine et l'animation des ateliers de la pause méridienne pour les enfants de maternelle et d'élémentaire en complément des intervenants extérieurs.

L'équipe d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), est composée de Brigitte Laurent, Cathy Le Néa, Jacqueline Labbe et Nicole Ollivier.

Elles sont chargées d'assister le personnel enseignant pour accueillir, animer et s'occuper de l'hygiène des enfants de maternelle. Elles préparent et remettent en état de propreté les locaux et le matériel utilisé sur le temps scolaire.

Les ATSEM sont aussi présentes sur le temps de cantine, de la pause méridienne et du récré-goûter. Leur présence tout au long de la journée rassure les plus petits qui rentrent en école maternelle.

*Jacqueline Labbe, Nicole Ollivier, Cathy Le Néa et Brigitte Laurent.*



*Charlène Bleunven, Delphine Potin, Sylvie Kerboul, Sylviane Lafrasse et Christine Le Bechennec*



## L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Depuis janvier 2013, Elisabeth MARGE, animatrice des relais Parents-Assistants Maternels de Guilers et Bohars et Myriam BOISNEAU, coordinatrice Enfance Périscolaire ont intégré les locaux de la Maison de l'enfance aux côtés de l'accueil de loisirs associatif les Flamboyants, des deux associations d'assistantes maternelles de la commune et du multi-accueil "les petits poussins".

L'objectif de cette réunion des services sur un seul site était en particulier de travailler sur la mutualisation des espaces pour favoriser les échanges entre professionnels et la socialisation des enfants.

Une grande salle d'activités mutualisable spécifiquement équipée ainsi qu'une salle destinée aux jeux d'eau et autres loisirs potentiellement salissants comme la peinture sont ainsi à la disposition des différentes structures.



**Myriam BOISNEAU**  
Coordinatrice enfance périscolaire

### Les missions :

#### La coordination enfance :

- Coordonner les activités des différents partenaires enfance sur le territoire de la commune.
- Impulser une dynamique de projets au sein de la Maison de l'Enfance.

#### La coordination du périscolaire :

- Pilotage et mise en œuvre du Projet Educatif Territorial.
- Organisation de la pause méridienne.
- Coordination des ALSH périscolaires.

**Contact :** 02 98 31 04 35



**Elisabeth MARGE**  
Animatrice du relais Parents-Assistants Maternels

### Les missions :

- Tisser des liens entre parents, assistants maternels et enfants,
- Informar, guider les parents et les assistants maternels autour des démarches d'embauche,
- Aider à la professionnalisation des assistants maternels (formations, conférences, soirées débats, etc.).

### Elisabeth Margé accueille les familles sur rendez-vous :

- Les lundis à Bohars,
- Les mardis, mercredi, jeudis et vendredis matin à Guilers.
- Par téléphone : Guilers : 02 98 31 04 36  
Bohars : 02 98 01 14 04
- Permanences téléphoniques : Lundi 14h/16h (Bohars)  
Mardi 10h/12h (Guilers)
- Par courriel : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr





Mercredi 29 juin avait lieu à l'Agora une réunion publique d'information sur la prévention des risques liés aux cambriolages et l'opération "Tranquillité vacances et absences" animée par la Gendarmerie Nationale.



Voici quelques consignes pour vous aider à mieux vous protéger des cambriolages au quotidien :

### Protégez les accès

Équipez votre porte et votre domicile de systèmes de fermeture fiables.

### Soyez prévoyant

- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

### Soyez vigilant

- En cas de déménagement : pensez à changer les serrures.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Ne laissez jamais quelqu'un pénétrer dans votre domicile,
- Assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de la porte. En cas de doute, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation d'un cambriolage.

### Ne commettez pas d'imprudences

- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Si vous perdez vos clés, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, ou autre cachette facilement identifiable, confiez-les à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, ne laissez pas les fenêtres ouvertes.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

### En cas d'absence durable

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

- Prévenez une personne de confiance de votre absence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever.
- Votre domicile doit paraître habité.
- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

**Vous êtes victime d'un cambriolage :  
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).

### Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie :

Protégez les traces et les indices à l'intérieur comme à l'extérieur.

### Une fois les constatations faites :

- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

### Numéros utiles :

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHEQUIER : 0 892 68 32 08

TELEPHONES PORTABLES MOBILE :

SFR : 10 23

ORANGE : 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure disponible en Mairie et sur le site internet du Ministère et de la Mairie

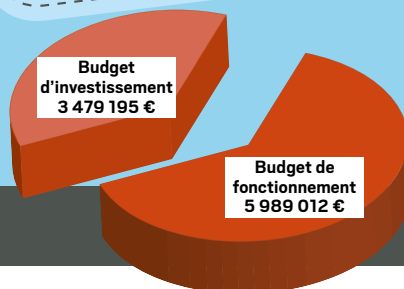
[www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr)

Elaboré dans la continuité des budgets 2014 et 2015, le budget 2016 de la commune a été voté lors du Conseil Municipal du 17 mars 2016.

Les économies substantielles de fonctionnement escomptées sur l'exercice 2015 ont été réalisées. Malgré la baisse connue des dotations de l'état, notre compte administratif se solde au terme de l'année par un résultat positif de **854 526 €**.

Dans le même temps, des investissements importants ont été menés, notamment le terrain de football synthétique, le début de la restructuration de l'école Pauline Kergomard qui verra son achèvement fin 2016 et les travaux de viabilité du lotissement communal "Les hauts de Kéruzanval".

# Finances



## LE BUDGET 2016

### Le budget 2016 se caractérise par les orientations suivantes :

La commune poursuit les démarches engagées en 2015 pour contenir les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant des services à la population de qualité (services scolaires et périscolaires), en apportant des aides aux associations et en soutenant particulièrement le développement des services à la petite enfance, l'activité des associations à vocation sociale et le Centre Communal d'Action Sociale qui œuvrent notamment pour l'accompagnement des aînés et des personnes en situation de handicap.

Notre programme d'investissement se poursuit pour maintenir un niveau d'équipement compatible avec l'évolution de la commune qui vient de passer le cap des 8 000 habitants :

Seront notamment réalisés cette année :

- ~ Démarrage des travaux de viabilité du lotissement "Les résidences de Kermengleuz",
- ~ Mise en service de l'extension du groupe scolaire Pauline Kergomard,
- ~ Démarrage des travaux du club house du terrain de football synthétique,
- ~ Achat d'un véhicule de transport adapté aux personnes à mobilité réduite,
- ~ Assainissement et embellissement du site de Penfeld.



Les illustrations et tableaux annexés indiquent l'évolution et la répartition de ses dépenses et de ses recettes 2016. La globalité de notre budget sera cette année de **9 468 207 €** se répartissant à **5 989 012 €** en fonctionnement et à **3 479 195 €** en investissement.

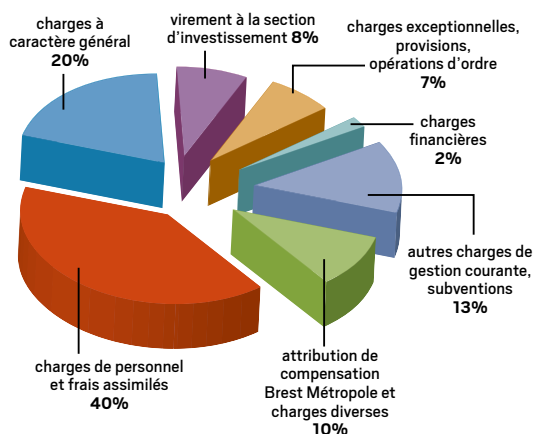
### Fiscalité locale :

EVOLUTION DES TAUX DEPUIS 2009				
Impôt	Taux 2009	Taux 2010	Taux 2011 à 2015	Taux 2016
taxe d'habitation	22,35%	22,91%	22,57%	22,79%
taxe foncière bâti	19,70%	20,19%	20,19%	20,39%
taxe foncière non bâti	45,42%	46,56%	46,56%	46,56%

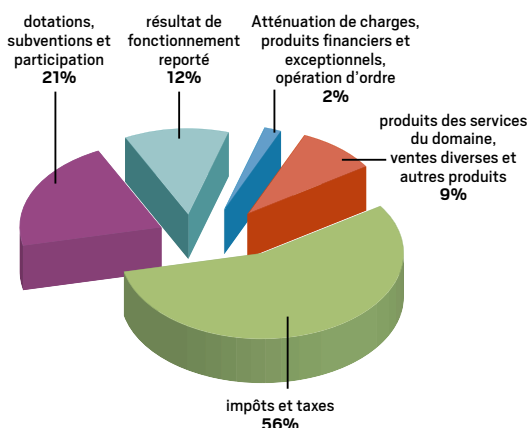
Les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué depuis 2011. Les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti évoluent cette année de 1%, l'augmentation restant très inférieure à l'inflation sur la même période. Le taux du foncier non bâti reste pour sa part inchangé.



### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



### COMMERCES DU CENTRE-VILLE

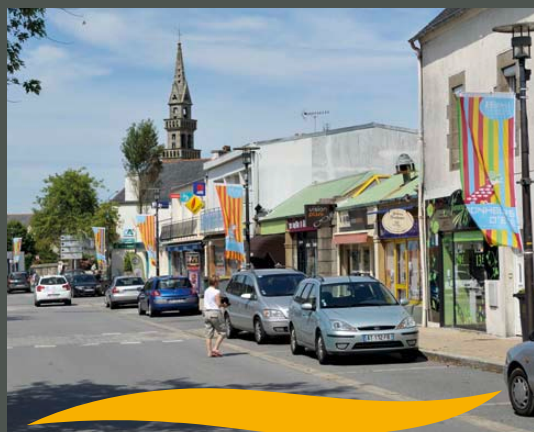
En 2015, la municipalité a engagé des rencontres avec les commerçants du centre-ville pour renforcer le dynamisme commercial du centre-ville.

La municipalité est à l'écoute des acteurs économiques, de leurs besoins et de leurs problématiques, et souhaite trouver des leviers d'actions pour maintenir et conforter la fonction commerciale du centre-ville.

Les habitudes d'achat évoluent, c'est pourquoi il faut réinventer de nouvelles façons de faire, tant en matière de propositions commerciales de la part des commerçants que de communication, d'aménagement de l'espace public, d'organisation de la commercialité du centre-ville pour fidéliser et attirer la clientèle dans les commerces du centre-ville de Guilers.

Outre une politique de renouvellement urbain en cours portant sur l'intervention foncière pour la construction de nouveaux logements en centre-ville et l'aménagement de l'espace public programmé en 2017, la ville entend réaliser une grande enquête auprès de la population. Cette étude vise à comprendre le comportement d'achat des habitants de Guilers et recueillir leurs perceptions et attentes en matière d'offre commerciale et concernant l'environnement urbain.

Pour un centre-ville dynamique et attractif, vos contributions sont les bienvenues. Merci d'avance pour votre participation à cette enquête.



Les logements collectifs

La société Le Logis Breton, S.A. coopérative d'H.L.M., a obtenu deux permis de construire en vue de l'aménagement d'un ensemble immobilier sur une emprise de 6040 m<sup>2</sup> dans la Z.A.C. de Pen ar C'hoat, au Nord-Ouest de Guilers.

Le premier projet consiste en la construction de 12 logements collectifs implantés le long de la rue Jean Rostand.

Les immeubles comportent un rez-de-chaussée, un étage et une attique.

Les logements sont répartis en deux bâtiments de 7 et 5 appartements, comprenant 2 T2, 8 T3 et 2 T4.

Seize places de stationnement seront à la disposition des résidents.

Les murs seront recouverts d'un enduit blanc, gris clair et gris foncé. Les menuiseries seront en aluminium gris et la toiture sera traitée en zinc.

Le second projet concerne l'édification de 16 pavillons mitoyens T3, de plain-pied. Ces maisons, dotées d'un intérieur identique, sont destinées à être louées à une population vieillissante mais autonome.

L'un des pavillons servira de local à usage de foyer associatif, lieu de rencontre qui pourra être utilisé en partenariat avec l'E.H.P.A.D. "Les Petits Pas".

L'implantation des maisons a été organisée autour d'un espace de convivialité, et deux accès véhicules sont prévus depuis la rue Florence Arthaud, desservant ainsi deux parkings de 8 places.

Les murs seront à ossature bois, accompagnés d'un bardage en bois horizontal de trois teintes différentes : naturel, blanc et noir. Trois couleurs (mauve, jaune et orange) viendront marquer les entrées des maisons. Les menuiseries extérieures seront en P.V.C. laqué gris.



Les pavillons

# LES AIDES 2016 POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



Petit tour des aides financières mobilisables en 2016 pour réaliser des travaux d'économies d'énergie dans son logement.

## Le crédit d'impôt (CITE)

Le CITE permet de déduire de l'impôt sur le revenu, 30% des dépenses éligibles pour certains travaux d'économies d'énergie réalisés dans une résidence principale. Le montant des dépenses éligibles est plafonné à 8000 € de travaux pour une personne seule et à 16000 € pour un couple soumis à imposition commune.

## L'éco PTZ

L'éco PTZ est un prêt à taux d'intérêt nul et accessible sans conditions de ressources, pour financer un ensemble de travaux d'amélioration de la performance énergétique appelé « bouquet de travaux ». Il existe depuis 2009 et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018 au minima. Le montant maximum empruntable est de 20 000 € pour un bouquet de 2 travaux et de 30 000 € pour 3 travaux ou dans le cas d'une performance énergétique globale (calculé par un bureau d'études). Depuis cette année, la durée entre la date d'émission de l'offre de prêt et la fin possible des travaux est passée de 2 à 3 ans.

Nouveauté depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, l'**éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) est cumulable avec le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) pour tous les ménages, sans condition de ressources.**

## Les aides des fournisseurs d'énergie

Une offre liée aux CEE (Certificats d'Economies d'Energie) appelés aussi « primes énergies » est mobilisable pour chacune de vos factures de travaux

(sous conditions d'éligibilité technique). Certains opérateurs proposent des primes, des prêts à taux réduits ou des bons d'achats. Attention cependant, les dossiers doivent être montés avant signature des devis !

## L'aide de l'Anah

Les ménages modestes peuvent bénéficier d'une aide et d'un accompagnement dans le cadre du programme national « habiter mieux ».

## L'aide Tinergie de Brest Métropole

Les propriétaires habitant sur Brest Métropole peuvent, s'ils sont inscrits dans le programme Tinergie, bénéficier d'une aide de la collectivité pour leur programme de travaux. La réalisation du diagnostic thermique peut également être subventionnée à hauteur de 50%.

## L'aide de la commune de Guilers

**Souhaitant encourager le développement des énergies renouvelables, la commune de Guilers a également mis en place un système d'aides pour ses administrés. L'ensemble des aides est consenti pour les résidences principales dont la construction est achevée depuis au moins 5 ans. Les travaux ne devront pas avoir été effectués plus de 6 mois avant le dépôt de la demande en Mairie.**

**Dispositifs concernés : chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, poêle à bois, chaudières fonctionnant au bois, récupérateur d'eaux pluviales, et mise aux normes assainissement non collectif.**

Pour évaluer le montant de chacune des aides mobilisables, connaître les démarches à suivre et les critères à respecter, n'hésitez pas à prendre contact avec Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest au 02 98 33 20 09 ou à venir rencontrer gratuitement et sans rendez-vous un conseiller énergie du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30.

**Ener'gence 9 rue Duquesne 29200 Brest – Tél : 02 98 33 20 09**  
**Conseils neutres et gratuits sur l'énergie**

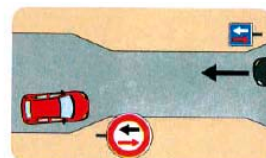
# IMPLANTATION DE CHICANES RUE DU ROUDOUS

Afin de réduire les vitesses souvent élevées en limite d'agglomération, des rétrécissements de chaussée peuvent être implantés. Un tel rétrécissement a été expérimenté rue du Roudous. Ainsi, suite à une phase test, ce dispositif a été pérennisé.



Le principe de cet aménagement est d'instaurer une circulation des véhicules alternée par le biais d'un passage rétréci.

**Les règles de priorité sont matérialisées par deux panneaux : un dans chaque sens de circulation :**



**Dans le sens non prioritaire :**

*Ce panneau notifie l'interdiction de s'engager si un véhicule vient en sens inverse. Si vous êtes dans le sens de la flèche rouge, vous n'avez pas la priorité. Soyez prudents !*

**Ces règles de circulation ont également été mises en place rue de Milizac et sont en période expérimentale route de Kerguillo avant implantation définitive.**

## ÉLECTIONS

En mars 2017, dans le cadre de la refonte de la liste électorale, une nouvelle carte de vote sera distribuée à l'ensemble des électeurs de GUILERS.

A cet effet, nous effectuons une mise à jour de la liste électorale, et nous vous sollicitons afin de transmettre toutes modifications intervenues sur votre qualité d'électeur (changement d'adresse, modification d'état civil...) auprès de l'accueil de la mairie : 02.98.07.61.52 (code 5)

Nous vous rappelons qu'un électeur doit être inscrit :

- ~ dans la commune de son domicile
- ~ dans la commune où il est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans
- ~ dans la commune de résidence, s'il réside de manière effective depuis au moins plus de 6 mois
- ~ dans la commune de résidence en tant que fonctionnaire public

Cette refonte de la liste électorale a été l'occasion de mener une réflexion sur l'implantation des bureaux de vote sur la commune.

Actuellement, la commune de Guilers est divisée en 8 bureaux de vote, répartis sur 4 pôles sur le territoire.

- ~ Mairie
- ~ Ecole Chateaubriand
- ~ Ecole Pauline Kergomard
- ~ Espace Pagnol

Il a été décidé de regrouper l'ensemble des bureaux de vote sur le site de l'Espace Pagnol :

- ~ 6 bureaux dans la salle Jean de Florette
- ~ 2 bureaux dans la salle Honoré Panisse

Cette modification effective dès les prochaines élections a été décidée dans un souci de modernité et de simplification.

## CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Le samedi 30 avril, le maire Pierre Ogor a invité les jeunes nés entre le 6 décembre 1997 et le 28 février 1998 à participer à la cérémonie de la citoyenneté.

Après avoir rappelé les valeurs de la République, et souligné l'importance du droit de vote pour chacun, le Maire a remis individuellement à chaque jeune, leur 1<sup>ère</sup> carte électorale et le livret du citoyen.



## PLAN CANICULE

Dans un souci de prévention, le CCAS de Guilers met en place un dispositif spécifique pour aider les personnes vulnérables qui pourraient être confrontées à une situation de canicule.

L'objectif consiste à recenser les personnes concernées et établir un registre communal.

### Qui peut s'inscrire ?

- ~ Les personnes âgées isolées résidant à leur domicile
- ~ Les personnes en situation d'handicap

Une fiche d'inscription est disponible à la mairie et sur le site de la ville de Guilers, elle est à compléter et à transmettre au service du CCAS – 16 rue Charles de Gaulle 29820 GUILERS 02.98.07.61.52 (code 5).

### Le registre communal : pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, les personnes inscrites sur le registre seront contactées et visitées par des bénévoles afin de leur apporter des conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

### Quelques conseils élémentaires en cas de fortes chaleurs

- ~ Ne pas sortir aux heures chaudes de la journée
- ~ Boire 1,5l d'eau par jour et éviter l'alcool
- ~ Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- ~ Maintenir les volets fermés
- ~ Donner des nouvelles régulières à son entourage

## MINIBUS

La ville de Guilers envisage l'achat d'un minibus qui pourrait être mis à disposition du CCAS pour effectuer des petits trajets sur la commune.

Le CCAS entame une réflexion sur l'utilisation de ce véhicule adapté pour les personnes à mobilité réduite et sollicite les personnes qui seraient intéressées pour conduire le minibus à contacter le service au 02.98.07.61.52 (code 5).





## La pause méridienne dans les écoles Pauline Kergomard et Chateaubriand

Avant les vacances d'été, tous les sens ont été mis à l'honneur.

Chacun a trouvé atelier à son goût dans un programme concocté par tous les intervenants de la pause méridienne autour de la détente, de la créativité, de l'imagination...

Les enfants ont pu s'initier au Digiscrapt avec Pascale et Martine, au dessin avec Tamas, aux Arts du cirque avec Gaëlle, aux sciences et à la magie avec Marie, au massage des mains et des pieds avec Myriam, à la coiffure avec Nadège, à l'origami avec Valérie... Les sportifs n'ont pas été en reste avec l'atelier scratchball et parachute avec Mathieu, le football avec Gireg ou le basket et les jeux de crosse avec Jérôme...



Fabrication de savons



Partie de Molky



Atelier couture



Atelier dessin de monstres avec Tamas Turzo



Atelier massage des mains et des pieds



Atelier jardin

## La fête des garderies

Le 30 juin dernier, les équipes périscolaires, les animateurs de l'espace jeunes, les intervenants de la pause méridienne ont concocté une jolie fête, sur un air des 5 sens, aux enfants qui fréquentent les garderies périscolaires et à leur famille.



Atelier poterie



Coiffe ta tête

## ENFANCE

### La semaine du jeu du 14 au 20 septembre

Une nouvelle édition de la semaine du jeu est en préparation. Elle se déroulera du 14 au 20 septembre à l'espace Pagnol avec des temps d'ouverture au public. Le programme sera disponible au début du mois de septembre. Patience...

## MAISON DE L'ENFANCE

### Décoration du hall de la Maison de l'Enfance :

Les partenaires qui vivent ou fréquentent la Maison de l'Enfance s'associent autour d'une idée de Gwenaëlle de l'ALSH Les Flamboyants pour parer le grand hall de la Maison de l'Enfance des couleurs de la mer, à l'heure des fêtes maritimes de Brest. Le décor réalisé à partir des créations des enfants du multi-accueil Les Petits Poussins, de l'ALSH Les Flamboyants ou des enfants en garde chez leur assistante maternelle, est visible jusqu'à la fin de l'été.

Ce décor prendra la mer dans le courant du mois d'octobre pour laisser la place à une autre ambiance réalisée par les assistantes maternelles et l'animatrice du Relais Parents Assistantes Maternelles à l'occasion des 10 ans du RPAM...



## PASSERELLE VERS LES ÉCOLES

### A la découverte des écoles maternelles de la commune...

L'animatrice du Relais Parents Assistantes Maternelles, la coordinatrice enfance, et les équipes enseignantes des écoles maternelles ont proposé un nouvel atelier passerelle à l'attention des tout-petits qui seront scolarisés en septembre afin de découvrir une des écoles maternelles de la commune.



3 à 6 enfants ont été accueillis dans la classe par matinée, avec leur assistante maternelle ou la professionnelle du multi-accueil pour un temps de rencontre et de goûter...





Le service jeunesse de la ville travaille principalement auprès des 12-17 ans de la commune. L'équipe d'animation est bien connue des adolescents. Les animateurs proposent un accueil à l'Espace Jeunes situé dans les locaux de l'Agora. Ils interviennent sur les pauses méridiennes dans les écoles publiques de la ville et des actions sont mises en place dans les collèges.

Les responsables des ALSH périscolaires (garderie et pause méridienne) interviennent en renfort principalement sur les vacances scolaires. Cela facilite l'arrivée des plus jeunes intégrant la passerelle « presk'ados ». Ainsi, les nouveaux adhérents retrouvent des adultes référents qu'ils connaissent déjà.

Cet été, Jérôme, Nadège, Mathieu, Charlène et Camille encadreront les actions de l'Espace Jeunes.



### La préparation de l'été

Cet été, le local est ouvert aux 12-17 ans du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00.

Le programme d'activités est disponible sur le site de l'espace jeunes et à l'accueil de la mairie.

La période estivale est le moment idéal pour des activités de plein air. Cette année, l'espace jeunes propose un programme alliant activités sportives et sorties découvertes :

- Le lundi "sous le signe du sport" : soccer, tennis de table, les "J.O" d'été, sport sur la plage...
- Le mardi "sensations" : bouée tractée, baptême de l'air, baptême de plongée, via ferrata, équitation...
- Le mercredi "mer et vent" : char à voile, kayak, paddle board, surf...
- Le jeudi « "sorties découvertes" » : visite de Quimper, ballade à l'île de Batz, le parc du Menez Meur...
- Le vendredi "plage et jeux" : selon la météo, jeux sur la plage ou à l'Espace Jeunes. Avec le soleil, baignades, sport sur la plage, farniente ....

Des soirées "cuisine et repas" ou "grands jeux" sont également au programme !

À noter : les activités nécessitent une adhésion et un dossier d'inscription. Les inscriptions doivent être faites au préalable auprès des animateurs.

### Séjour à Telgruc

Un séjour est prévu du 1<sup>er</sup> au 5 août à Telgruc. Au programme : activités nautiques, hébergement sous tentes, vie quotidienne...

### Les filles à l'Espace Jeunes.

L'équipe d'animation est vigilante pour que chacun puisse y trouver sa place. Sur la saison 2014-2015, les filles représentaient 32 % du nombre adhérents.

Elles participent moins aux activités que les garçons. Lors des réunions pour réaliser les programmes, elles ont exprimé leurs envies de réaliser des actions entre elles. Ainsi, des activités RQPE « Rien Que Pour Elles » sont organisées. Les filles ont fait le choix de plusieurs sorties : piscine, panic room, bowling, soirée cinéma, esthétique...



## LES OLYMPIADES

Le samedi 28 mai, avaient lieu les Olympiades, organisées par le service jeunesse de la commune, au complexe Louis Ballard.

281 enfants, scolarisés du CP à la 6<sup>ème</sup>, ont pu s'initier aux 12 activités sportives proposées par les associations Guilériennes :

- ~ L'athétisme avec Iroise athlétisme
- ~ Le Basket avec les Bleuets
- ~ La danse latine avec Gym form' loisirs
- ~ La gymnastique avec la Flèche guilérienne
- ~ Le handball avec l'Entente St Renan Guilers handball
- ~ Le football avec l'ASG
- ~ Le tennis avec le Tennis club
- ~ Le judo avec Dojo guilérien
- ~ Le tennis de table avec l'Amicale laïque
- ~ La pétanque avec L'intégrale guilérienne
- ~ Le tir à l'arc avec les Archers de Keroual
- ~ Et comme nouveauté cette année l'équitation avec Guilers équité animation.

Une épreuve de "questions sportives" était également au programme.

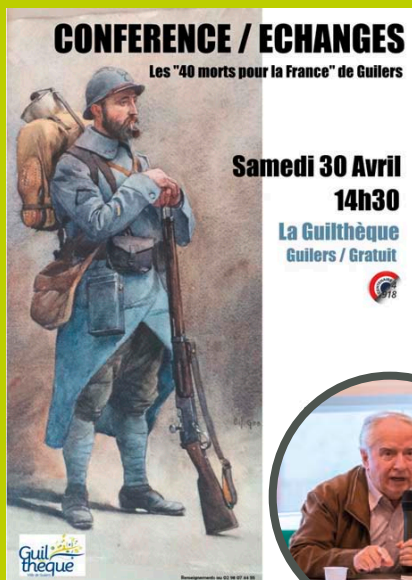
Les organisateurs remercient les bénévoles des associations, les parents et les jeunes encadrants d'équipes qui ont permis de réaliser cet événement. Merci à Killian Prigent pour sa présence en tant que SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes).

### Les gagnants des épreuves :

- CP : Lucie SURBIGET (fille) et Antonin ALLIX (garçon)
- CE1 : Coline SPIRET (fille) et Esteban KEROUANTON (garçon)
- CE2 : Anaëlle BATANY (fille) et Etan STOCCHETTI (garçon)
- CM1 : Agathe JUMEAU COUR (fille) et Nabil SASSI (garçon)
- CM2 : Leïla LE FUR (fille) et Yann SCHEIFFER (garçon)
- 6<sup>ème</sup> : Claire BLEUNVEN (fille) et Alexandre ABIVEN (garçon)



### LE MYSTÈRE DU SOLDAT INCONNU DE GUILERS...



Samedi 30 avril à la Guilthèque, Philippe Bodin a présenté lors d'une conférence son livre : « Guerre de 1914-1918, les 40 "Morts pour la France" de Guilers »

Une rencontre-dédicace s'est déroulée à la Guilthèque avec un auteur passionné d'histoire locale. Philippe Bodin a présenté devant une quarantaine de lecteurs attentifs son livre-document, hommage aux guiliéris du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il a partagé sa passion et ses connaissances à partir d'images, de photos, d'objets d'époque et d'anecdotes, témoignages touchants de la vie au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'auteur a amené le public dans une enquête de généalogiste à propos des dix Poilus oubliés par la commune, puis décrit son travail dans le labyrinthe des recherches aux archives.



### Jamasics le 26 mars



Toute l'équipe était réunie pour nous chanter leur année de naissance avant le spectacle de mai à l'Agora.

Un bon divertissement pour tous les spectateurs !

### Compagnie l'Arbalète le 16 avril

La médiathèque a été heureuse de vous présenter la première représentation de la compagnie l'Arbalète "Le funambule des mots" d'après Jean de la Fontaine. Le scénario de Béatrice Cabon nous a permis de redécouvrir ce fabuliste indémodable. Une bonne quarantaine de personnes étaient présentes pour ce spectacle vivant et de très bonne qualité.

Qui ne connaît pas Jean de la Fontaine ! Ou du moins le croit-il ! Si, pour une fois, ces créatures parlaient de leur auteur, tant il est vrai qu'une œuvre se nourrit aussi de celui qui l'écrit ? Tel est le but de ce spectacle : d'évoquer, à travers les fables, la personnalité de son créateur, comme un livre de souvenirs que l'on feuillettera au gré des expériences vécues par cet écrivain.

Le comédien (Erwan MADEC) joue les fables de la Fontaine en costume d'époque, cela plaît beaucoup, c'est totalement novateur et rafraîchissant, cela amène une touche de romantisme, un printemps aux événements. Il nous a captivé pendant une petite heure en nous citant certaines fables "le corbeau et le renard ; la colombe et la fourmi ; le héron ; le chêne et le roseau et la cigale et la fourmi" sans oublier la morale.

Un excellent moment passé ensemble où petits et grands ont été enchantés !



## HORAIRES D'ÉTÉ

du mardi 5 juillet au mercredi 31 août 2016

Mardi 10 h 00 à 12 h 30

Mercredi 10 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 18 h 00

Vendredi 10 h 00 à 12 h 30

Samedi 10 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 00

## "GUILERS PRESSE" – Librairie-papeterie-presse

Christine CAIN  
53, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS

## Interviews

Suite au départ à la retraite de Monsieur et Madame CHEVALLIER, Christine CAIN est depuis le mois d'avril dernier la nouvelle gérante de la librairie "Guilers Presse" située 53, rue Charles de Gaulle.

Originaire d'Ouessant, Christine CAIN a d'abord exercé durant 13 années en qualité d'employée dans une station-service à Brest. Très heureuse de sa reconversion professionnelle, elle propose de nombreux services : librairie, papeterie, carterie, cadeaux-souvenirs, multi-activités et services : tickets Bibus, recyclage cartouches d'encre, dépôt cordonnerie, confection de clés, loto, jeux à gratter, retrait de colis, fournitures scolaires...).

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h et de 14h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 8h30 à 12h15. Fermeture les mardis et dimanches après-midi.



## RESTAURANT KEBAB "L'AMARA"

Mehmet BOZKURT  
18 bis, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS



Après avoir déjà ouvert trois restaurants, à Lannilis, Ploudalmézeau et Gouesnou, la famille Bozkurt a ouvert, le 29 décembre dernier, "L'Amara", au 18 bis, rue Charles-de Gaulle.

Mehmet Bozkurt, gérant du restaurant, est épaulé par ses salariés, ses filles Sümbül et Hasret et Abdullah, son frère.

Ouvert 7j/7, de 11h à 14h et de 18h à 23h, le restaurant propose de nombreux plats à consommer sur place ou à emporter : kebab, agneau, köffe, chicken, nuggets, hamburger, panini, baklavas, loukoums, etc. Pizzas et brochettes s'afficheront aussi bientôt sur leur carte.

## BOULANGERIE "LE FROMENTIER"

Sylvie et Christophe FIÈVRE  
63, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS

Depuis le mois de mai, Sylvie et Olivier FIÈVRE ont repris la boulangerie de M. et Mme MONFORT, secondés d'un boulanger, d'un pâtissier et d'une vendeuse. Après 10 ans d'activité à Montréal (Canada), ils ont décidé de se rapprocher de la Bretagne. Situé dans un tout nouveau décor, la boulangerie "Le Fromentier" propose un large choix de nouveaux pains, dont la baguette fromentière à la mie alvéolée et de viennoiseries.

Un service traiteur à emporter est proposé sur l'heure du déjeuner : sandwiches, fougasses, pizza, quiches, croissants salés. La boulangerie propose une carte de réductions salées pour les réceptions et/ou rendez-vous familiaux.

Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h à 19h30. Le dimanche de 6h30 à 13h. Fermeture hebdomadaire le lundi.





### Panier d'Or - Finale départementale U11 Filles et U11 Garçons

Les finales départementales du Panier d'or se sont déroulées le dimanche 10 avril à Quimper.

Sur les 18 joueuses (U11F - Poussines) présentes le matin (il n'y avait pas de garçons U11 de Guilers), 12 ont été sélectionnées l'après-midi pour la finale départementale.

Chez les poussines, en U11 sur 18 joueuses qualifiées, 12 d'entre elles, dont 4 Bleuets, ont accédé à la phase finale.

Les Guilériennes se classent parmi les 6 premières : Eva Pichon (6ème), Tifenn Sévellec (5ème), Amel Paugam (4ème) et Thylane Le Fur qui monte sur la 2ème marche du podium.

Ambiance très conviviale et sportive lors de cette finale départementale.

## ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

### Quand la danse et la musique se rencontrent

Le mouvement se compose en étroite relation avec le monde sonore. C'est une des raisons pour laquelle en 2007, l'Ecole de Musique de Guilers a souhaité ouvrir une section danse. Composée des danses modern'jazz, hip-hop, orientale et classique, elle a débuté avec 115 élèves et ce nombre n'a cessé d'augmenter chaque année, jusqu'à doubler. Les cours étant dispensés dans plusieurs endroits, il est devenu indispensable de regrouper la musique et la danse sur le même lieu.

En 2012, l'école de musique et de danse s'installe donc à l'espace Marcel Pagnol. Depuis, l'école de danse fait son chemin en participant à diverses manifestations telles que la fête de la musique, les Olympiades, le Téléthon, la performance au Bois de Kéroual... Mais ce qui amène le plus souvent les élèves à faire de la danse c'est bel et bien le gala de fin d'année. C'est un travail de grande ampleur fourni par les élèves et leurs animateurs au travers de la création des chorégraphies ainsi que des costumes (confectionnés par les bénévoles). Chaque année, un thème est proposé. Depuis 2 ans, une commission danse a été instaurée, celle-ci facilite l'organisation des différents projets. Cette année, un des gros projets sur lequel l'école de danse travaille est la manifestation des 20 ans de l'école de Musique et de Danse de Guilers. Elle a eu lieu le 4 juin dernier dans les locaux de l'école. Les animateurs ont préparé une chorégraphie haute en couleur et en musicalité (créée et jouée en live par un musicien de l'école). Cette fête a été l'occasion de montrer les différents disciplines : Modern'jazz, hip-hop et classique. À la rentrée prochaine, de nouvelles danses vont être proposées : danses de société, danses latines,... Vous pouvez venir vous renseigner ou vous inscrire à l'école.



## TEXTE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



### Un projet culturel ambitieux

Le nombre d'habitants à Guilers est en constante progression, résultat d'une politique volontariste pour rendre la commune attractive.

Les infrastructures doivent s'adapter aux besoins de la population. Aussi bien sur le plan scolaire avec l'extension de l'école Pauline Kergomard que sur le plan sportif avec le terrain de foot synthétique.

Mais une vraie politique locale n'est pas faite uniquement d'équipements et de bâtiments. Une commune comme Guilers doit être dotée d'un réel projet culturel, d'une offre ouverte sur le monde, accessible à tous et variée.

La médiathèque, outil de culture et de savoir, en est un bel exemple. Son accès sera prochainement gratuite pour les enfants, les étudiants et les plus défavorisés. Une réflexion est en cours pour faire de la Guilthèque un lieu de vie, d'échanges et de rencontres.

L'équipe municipale, depuis le mandat précédent, a mis en place une saison culturelle avec pour objectif de créer un véritable lien social et de rencontres autour de l'animation et de la culture. Pour cela, un collectif artistique a été créé avec des habitants issus du monde associatif et des habitants désireux de contribuer à la vie de leur commune.

Cette saison culturelle comprend des moments de fêtes populaires et familiales comme "Guilers fait sa rentrée" ou "Fort Ciné", mais aussi des spectacles réalisés par des professionnels contribuant au rayonnement de la commune. Les univers artistiques y sont variés : humour, musique du monde, danse... sans oublier bien sûr le jeune public avec le spectacle de fin d'année gratuit et accessible à tous.

Mais c'est aussi l'opportunité de créer des partenariats avec les acteurs du territoire comme la Cinémathèque de Bretagne pour "des histoires de...", et avec le centre socioculturel de L'Agora avec "Plein feu sur la culture Bretonne". Ces partenariats se traduisent aussi avec des participations au festival "Grande et Petite Marée" et au festival de danse contemporaine "La becquée".

Depuis l'année 2016, une synergie s'est créée avec les communes de Brest métropole pour faire participer les habitants à des spectacles vivants. Ainsi, plusieurs Guilériens ont pu découvrir la scène grâce au "Cabaret Décalé" et d'autres projets sont en cours pour 2017.

Au fil des prochains mois, d'autres événements verront le jour, d'autres évolueront.

En ces périodes troublées et violentes, la culture et l'ouverture au monde sont aussi une façon de résister à la barbarie et de partager des valeurs communes.

C'est à cela que s'emploie l'équipe municipale.

## TEXTE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

### Le secteur Nord-Est de la commune de Guilers

fait l'objet d'une étude préalable à l'urbanisation des terrains dans les prochaines années.

Les surfaces concernées couvrent les quartiers de Kermabiven, Kerboroné et Kerloquin, pour une surface d'environ 44 hectares.

Le plan d'urbanisation est à long terme puisqu'il nous projette sur 15 ans, avec au final, l'implantation de 1000 nouveaux foyers.

Afin de poursuivre la réflexion sur cet aménagement, la Commune de Guilers et Brest Métropole ont organisé des ateliers participatifs auxquels la population pouvait prendre part., courant avril et mai.

Des élus du **groupe Guilers Avenir** ont participé à ces 3 ateliers thématiques : le premier sur les déplacements, le second sur l'environnement et le cadre de vie, le dernier sur les conditions d'habitats, les formes urbaines et l'architecture.

### Des projets d'extension et des chiffres:

Guilers a passé la barre des 8000 habitants en janvier 2016 (8071 d'après le site de la mairie).

- La population va encore prochainement augmenter avec la construction des lotissements programmés (Les Hauts de Keruzanval (14 lots), les Jardins du Candy (24 lots), les Résidences de Kermengleuz (22 lots), sans compter la dernière tranche de Pen ar C'hoat par BMA (dont 15 maisons individuelles pour seniors et 2 petits collectifs).
- Les 1000 logements annoncés sur le secteur nord-est de Guilers pourraient représenter un afflux de 2500 à 3000 personnes d'ici 15 ans.

Si l'arrivée de nouveaux habitants dans une commune est une bonne nouvelle, en termes de renouvellement et rajeunissement de la population, et aussi de création de nouveaux foyers fiscaux, elle pose néanmoins des questions.

- Les infrastructures devront suivre : écoles, installations sportives, lignes de bus... quand la mairie fait le choix de détruire un stade pour y construire un lotissement, et offre le site sportif vétuste de Penfeld comme solution miraculeuse aux associations en manque de locaux pour les matches et entraînements, nous dénonçons un manque de cohérence...
- La question des commerces de proximité, également, est particulièrement sensible lorsque les ménages entrants ont déjà leurs habitudes de consommation à proximité de leurs lieux de travail ou en grandes surfaces extérieures à Guilers. Cette question est-elle prise en compte dans les études en cours?
- Enfin, s'agrandir, c'est aussi savoir préserver les zones agricoles, les zones humides et leur biodiversité, les chemins de traverse, les espaces verts, tout ce qui fait que Guilers nous offre un cadre de vie accueillant.

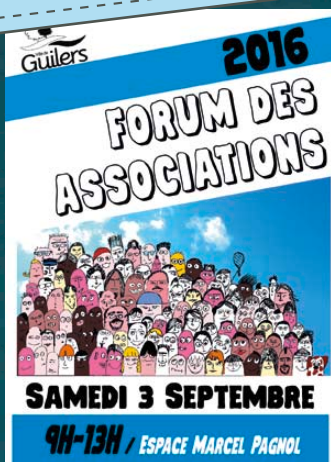
Pour faire suite aux ateliers, les élus Guilers Avenir participeront à la réunion publique de restitution le 15 juin. Nous serons particulièrement vigilants sur toutes ces questions. N'hésitez pas à faire entendre votre voix : c'est votre ville, votre espace de vie.

Le Groupe Guilers Avenir remercie Bernard Cléret pour son investissement au service de la communauté Guilérienne depuis 15 ans. Pascal Mariolle a pris sa suite au sein du groupe des élus de la minorité municipale depuis le Conseil Municipal du 23 juin.

**Bon été à tous !**

**Très bonnes vacances à tous !**

# Évènements



*Forum des associations*  
SAMEDI 3 SEPTEMBRE ≈ de 9h à 13h  
ESPACE PAGNOL



*Bal Populaire*  
Guilers fait sa Rentrée  
SAMEDI 3 SEPTEMBRE ≈ 18h30  
ESPACE MARCEL PAGNOL ○ GRATUIT



*Musique du Monde - Jazz*  
*Agathe Jazz Quartet*  
SAMEDI 17 SEPTEMBRE ≈ 20h30  
SALLE AGORA ○ 17€/8€



FESTIVAL LA BECQUÉE / 10<sup>ème</sup> ÉDITION  
*Morgan & Freeman*  
DIMANCHE 2 OCTOBRE ≈ 17h30  
SALLE AGORA ○ 10€



**JAZZ POÉTIQUE**  
*Vincent Vedovelli | Léo Ferré*  
DIMANCHE 9 OCTOBRE ≈ 16h  
SALLE AGORA ○ 12€/6€